

Délibération n° 25_30

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ITON (SMABI)**

Séance du 5 Décembre 2025	Nombre de délégués
Délibération n° 25_30	En exercice : 7
Convocation : 26 novembre 2025	Présents ou représentés : 6
Objet : Approbation du contrat de prestation de services de recherche entre le SMABI et l'Université de Rouen Normandie	Absents : 1

L'An deux-mil-vingt-cinq, le vendredi cinq décembre, les membres du Comité syndical, légalement convoqués en date du vingt-six novembre deux-mil-vingt-cinq, se sont réunis à l'Hôtel d'agglomération d'Evreux, afin de délibérer. La séance est ouverte à 9h30 sous la présidence de M. Marcel SAPOWICZ.

Etaient présents :

Monsieur Marcel SAPOWICZ
Monsieur Christophe ALORY
Monsieur Gérard CHERON
Monsieur Frédéric CHOPIN
Monsieur François BRIZARD (en visio)

Etaient présents sans voix délibérative :

Monsieur Jean-Marie MAILLARD
Monsieur Christophe CAPELLE

Excusés :

Madame Martine SAINT-LAURENT (pouvoir à M. SAPOWICZ)

TECHNIQUE

APPROBATION DU CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES DE RECHERCHE ENTRE LE SMABI ET L'UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE

Objet : Étude géomorphologique de la vallée de l'Iton (secteur de Normanville)

Le Président expose :

Dans le cadre de ses missions de gestion et d'aménagement du bassin versant de l'Iton, le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton (SMABI) souhaite approfondir ses connaissances sur la dynamique géomorphologique de la vallée de l'Iton dans le secteur de Normanville.

À cet effet, un contrat de prestation de services de recherche a été établi avec l'Université de Rouen Normandie (URN), agissant pour le compte du laboratoire IDEES (UMR 6266), afin de réaliser une étude géomorphologique et sédimentologique détaillée du secteur concerné.

La prestation inclut notamment :

- Une contextualisation géologique et géomorphologique de la vallée alluviale,
- Des prospections géophysiques pour caractériser les corps sédimentaires,
- Des analyses granulométriques et géochimiques,
- Une reconstitution chronostratigraphique,
- Une restitution de l'évolution de la vallée au Pléistocène supérieur et/ou à l'Holocène.

Le montant total de la prestation s'élève à **8 356,14 € HT**, réparti en deux versements :

- 60 % à la signature du contrat,
- 40 % à la remise du rapport final.

Le contrat est conclu pour une durée de **24 mois** à compter du **1er décembre 2025**.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- **Approuve** le contrat de prestation de services de recherche entre le SMABI et l'Université de Rouen Normandie tel que présenté ;
- **Autorise** le Président à signer le contrat et tout document afférent à sa mise en œuvre ;
- **Décide** d'inscrire les crédits nécessaires au budget du syndicat.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

ADOPTÉ à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus,
Le registre dûment signé.

Le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton
Marcel SAPOWICZ